



demande d'optention de la cnf

Par **chief officer**, le **13/03/2012** à **11:09**

bonjour,

je viens solliciter votre haute bienveillance d'éclairer ma lanterne au sujet de la demande de nationalité française au vu que ma grand mère et mon père sont français document en ma possession.

mon pere perdu de vue depuis des année revu c'est dernier mois me propose de régularisé ma situation vis à vis de la nationalité française.

est que j'y ai droit en premier et est que me déplacer en france peut accélérer le résultat.

même que le mariage de mes parents est transcrit en France.

votre réponse me serait utile. merci de me lire en attendant de vous lire d'avantages mes sincères salutations.